

Départ des Rapidz

La Ville d'Ottawa veut son argent

DOMINIQUE LA HAYE

dlahaye@ledroit.com

La Ville d'Ottawa entend bien récupérer le montant d'argent perdu avec le départ des Rapidz d'Ottawa placés récemment sous la protection de la Loi sur les faillites et l'insolvabilité.

Le conseil municipal a adopté, hier, une motion enjoignant le personnel de la Ville à réclamer le plus d'argent possible du

contrat de location du Stade d'Ottawa pour la saison 2008 signé avec le groupe Ottawa Pro Baseball et la Ligue Can-Am.

Selon le conseiller municipal, Bob Monette, le commissaire de la ligue, Miles Wolffe, s'est engagé à rembourser les 108000\$, soit le loyer exigé par la Ville pour cette année, ainsi que des frais d'Hydro-Ottawa et d'OC Transpo s'élevant à environ 20000\$.

« Nous demandons que les

dettes soient couvertes par le groupe qui succédera aux Rapidz, indique le conseiller Monette. M. Wolffe m'a assuré qu'il était prêt à garantir ce montant. »

Le conseiller indique que la balle est maintenant dans le camp du commissaire quant à l'avenir d'une équipe de baseball à Ottawa. « Je suis bien content de la possibilité que nous ayons une équipe de baseball de la

ligue Can-Am à nouveau. Miles m'a assuré qu'il allait trouver une équipe d'ici trois semaines. »

Le conseiller Georges Bédard espère que la Ville arrivera à trouver un terrain d'entente. « Ils nous doivent de l'argent, on espère que ce sera réglé à l'amiable, mais si nécessaire nous allons les poursuivre, car ce sont des comptes qu'ils nous doivent », indique-t-il.